



Avis de Course

2ème manche Championnat PACA WINFOIL

Club Nautique de Saint-Raphaël Dimanche 7 octobre 2018





Autorité Organisatrice : Le Club Nautique de Saint Raphaël organise en collaboration avec la ligue FFVoile PACA, le dimanche 7 octobre 2018, la 2ème manche du championnat PACA WINDFOIL.

1.- Règles :

Cette régate sera régie par:

- les règles de courses à la voile I.S.A.F. 2017/2020,
- Les prescriptions de la FFVoile,
- Les annexes règlement sportif PACA Windfoil 2018/2019,
- Les règlements fédéraux.

2.- Admissibilité et Inscriptions.

La régate est ouverte à tous les Windsurfs équipés de Foil. Les windsurfs admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire d'inscription et en réglant les frais d'inscription sur place.

Les coureurs devront être titulaire de :

- leur licence voile 2018 valide compétition, ou accompagnée d'un certificat médical autorisant la pratique de la voile en compétition.
- Une autorisation parentale pour les mineurs.

3.- Droits à payer : 10 euros.

4.- Programme

Confirmation d'inscriptions :

Le samedi 6 octobre à partir de 11h (journée test)

Le dimanche 7 octobre à partir de 9h

Jour de course : le dimanche 7 octobre 2018 à 11h pour le 1er signal d'avertissement.

5.- Parcours : défini sur place

Les parcours seront définis dans les IC et les annexes qui seront affichées au panneau officiel du secrétariat selon la Prescription Fédérale.

6.- Classements : l'épreuve sera validée à partir de 1 course. Il n'y a pas de limite de manche maximum par jour.

7.- Décharge de Responsabilité

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques, (voir la règle 4, Décision de courir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la manifestation.

Les participants autorisent le CNSR à utiliser et diffuser les photos du bateau et de l'équipage qui peuvent être prises pendant la compétition.

8.- Sécurité et équipement

Les concurrents doivent, dès leur départ sur l'eau jusqu'à leur retour à terre, porter un casque et une brassière de sécurité homologuée et certifiée CE. Combinaison jambes longues fortement recommandée.

Un sifflet sera remis par l'organisation pour chacun des concurrents (à remettre à l'organisation à la fin de l'épreuve)